

Mairie
de
PILLAC

Le 12 janvier 2021

Charente
16390

Téléphone : 05.45.98.51.43

Madame, Monsieur,

L'Agence Régionale de Santé me charge de vous informer des dispositions mises en place pour les différentes campagnes de vaccination.

Dès le 11 janvier, les aides à domicile âgés de 50 ans et plus peuvent commencer la vaccination.

Dès le 18 janvier, les personnes âgées de plus de 75 ans, puis les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile peuvent commencer la vaccination.

La marche à suivre dans l'immédiat est :

- Soit de se rapprocher de votre médecin traitant
- Soit de se rendre sur l'un des sites de vaccination du département.

Pour ce qui concerne notre commune, les centres les plus proches sont soit le CH de Barbezieux, soit le CH d'Angoulême.

Je reste à votre disposition pour plus d'informations si vous le souhaitez.

Le Maire,

STREIFF Dominique

